

Sommaire

Editorial	1	L'école de Saint-Martin crée du lien	6
Une question pour vous...	2	Je jumelage... Tu jumelages...	
Informations communales	2-3	Nous jumelageons... : les Maya'dzons	7
Mobili'dzons-nous ! Une démarche citoyenne	4	Promotion civique	7
Ossona : la famille Beytrison vous accueille	5	Stéphanie Bernard et Daniel Gagnon : le bonheur à la montagne	8
Attribution du mérite sportif, culturel et social	6		



Editorial

Par Alain Alter, Président



Échanger en direct : quel privilège !

En janvier 2020, le Conseil municipal a organisé quatre rencontres avec la population de Saint-Martin. A l'heure où la communication passe trop souvent par les réseaux sociaux, il est apparu évident à chacun

des membres du Conseil de privilégier le contact personnel avec les femmes et les hommes de notre commune.

Et visiblement, à en croire la participation, conseillers comme citoyens, tous ont apprécié ces soirées d'informations et d'échanges. Contrairement à une Assemblée primaire, où il peut être intimidant de prendre la parole devant une assistance, la réunion d'un soir dans son propre village permet à chaque personne d'exprimer des inquiétudes privées qui, dans bien des situations, rejoignent celles de la communauté.

Les problématiques soulevées par l'un ou l'autre des participants font partie de nombreuses préoccupations : aménagement du territoire, sécurité routière, gestion des déchets, taxes communales, difficultés de parcage, qualité de l'eau potable, gestion des sentiers pédestres eu égard aux utilisateurs de VTT, fusion de communes, etc.

Toutes les remarques ou interrogations seront prises en compte et

Photos de gauche à droite : réaménagement par l'équipe communale de la place du Pont de la Bataille sur le chemin Trogne - Eison. Couleurs d'automne à l'alpage de Loveignoz. Le Carna'dzons. Eison et La Crettaz

feront l'objet d'une analyse de la part du Conseil municipal. Des actions seront engagées selon les priorités fixées par le Conseil, parmi lesquelles figurent les capacités financières et opérationnelles, ainsi que l'intérêt général.

Le processus des rencontres avec la population témoigne de la part des autorités d'une volonté affirmée de transparence sur laquelle repose la confiance de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

J'adresse, au nom du Conseil municipal, mes plus chaleureux remerciements à toute la population pour son active et enrichissante participation à ces rencontres.

Echanger en direct, ce titre a une valeur singulière, en ce début de semestre 2020, compte tenu de la pandémie due au coronavirus. Non seulement, les différentes communications avec les pouvoirs publics, les institutions et les privés ont permis de freiner le développement de ce virus invisible, sournois mais planétaire. Sur le plan communal, cet « ennemi » a permis de prouver une solidarité exemplaire entre les différentes générations. Une reconnaissance particulière aux membres de la Jeunesse de Saint-Martin, qui ont très rapidement répondu présents pour assurer la livraison des biens de consommation, sans oublier les aubades réconfortantes des Fifres et Tambours « La Maya ».

Un merci sincère à vous toutes et tous qui avez scrupuleusement respecté les recommandations de l'OFSP. Votre conduite permettra de nous rencontrer cet été dans des conditions plus conviviales et festives, tel est mon souhait !

Informations communales

Budget 2020

Le Conseil municipal a approuvé le budget municipal de 2020 présentant une marge d'autofinancement de 644'780.00 CHF et des investissements nets pour 790'600.00 CHF. L'Assemblée primaire du 17 décembre 2019 en a fait de même à l'unanimité.

Décisions fiscales pour 2020

Le Conseil municipal a proposé le maintien du taux d'indexation à hauteur de 140%. Cette proposition a été approuvée par l'Assemblée primaire de décembre 2019.

Constitution d'un fonds commun

Le Conseil municipal a accepté la constitution d'un fonds commun de 60'000.00 CHF pour l'agrandissement du home de Saint-Sylve pour assurer les dépenses courantes. Saint-Martin contribuera à hauteur de 15'000.00 CHF.

Commercialisation de l'électricité

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le contrat de commercialisation directe d'énergie produite par la mini-centrale hydraulique de Gréféric entre la Commune et l'esr SA (OIKEN). Le présent contrat entre en vigueur au 1er janvier 2020 et constitue pour Saint-Martin une assurance de bénéficier du prix moyen de référence publié par l'Office fédéral de l'énergie.

Règlement d'attribution du mérite sportif et culturel

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le règlement communal d'attribution du mérite sportif et culturel entrant en vigueur dès le 7 novembre 2019.

Valorisation de l'eau potable

Le Conseil municipal a nommé un groupe de travail ayant pour objectif une valorisation optimale de l'eau potable. Claude-Alain Boand, conseiller, assure la présidence de ce groupe composé des représentants de la Commune : Conseil municipal, service technique et représentants d'entreprises. Une consommation optimale de l'eau potable en intégrant le développement du turbinage reste un objectif primordial.

Création de zones réservées au sens de l'art. 19 LcAT et 27 LAT

Suite à l'adoption par le Conseil fédéral du plan directeur cantonal au 1er mai 2019, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de déclarer zone réservée, pour une durée de trois ans, en vertu des dispositions des articles 19 LcAT et 27 LAT, les zones à bâtir destinées à l'habitat.

Acquisition du dépôt garage à Liez

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'achat du dépôt garage sis sur parcelle n° 8821 au village de Liez, au prix de 32'370.00 CHF. Une étude concernant l'aménagement du dépôt actuel en places de parc à usage privé sera entreprise.

Revitalisation zones PPS

Le Conseil municipal a décidé l'octroi du mandat de revitalisation des prairies et pâturages secs (PPS) dans le secteur de Ritzé, situé en amont du village de Praz-Jean, au triage forestier d'Evolène pour le montant de son offre, à savoir 29'615.35 CHF TTC. Le montant à charge de la Commune est de 2'961.00 CHF. Propriétaires et exploitants ont donné leur accord. Cette action consiste à promouvoir un équilibre entre la richesse de notre diversité biologique (espèces végétales et animales) et une exploitation extensive de nos prairies et pâturages secs.



Une question pour vous...

Au Moyen-Age
que signifiait le Mont de Suen ?

Envoyez vos réponses à
genevieve.pralong@saint-martin.ch

QUE SIGNIFIE LE SYMBOLE SUR CE ROCHER ?

Limite géographique communale entre Evolène et Saint-Martin au Nord-Est de la Garde, sur le chemin qui relie Eison à la chapelle de la Garde. Ce chemin est actuellement interdit et fermé aux piétons en raison d'importantes chutes de pierres.



Freecycle.org – Don après don, nous changeons le monde

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un site web qui permet l'échange... une organisation à but non lucratif soutenue par des bénévoles.

Cette plateforme internet offre l'opportunité à chacun de donner un objet dont il n'a plus besoin et dont l'état permettrait d'être utile encore à quelqu'un d'autre (il ne s'agit pas d'une plateforme de vente, mais d'un lieu d'échanges gratuits).

Un moyen de recycler en faisant profiter une autre personne de la région plutôt que de jeter en déchetterie.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'accès est possible de 2 manières :

- par le biais du site de la commune
www.saint-martin.ch > Administration
> Autres services > Déchetterie
- directement sur le site web : groups.freecycle.org/sionCH.
Il est possible de s'inscrire facilement et sans engagement, puis y proposer des objets, à condition de les donner.

POURQUOI UNE TELLE INITIATIVE ?

Ce projet favorise la solidarité au sein d'une communauté locale ou régionale.

De plus, il permet d'éviter à plusieurs tonnes d'articles de se retrouver promis à l'incinération, limitant ainsi le remplissage et le coût des bennes et des transports auxquels chaque citoyen-ne participe par le biais de la taxe de base des déchets.



Loi d'application de la loi fédérale sur la protection des animaux (LALPA)

En vertu de la loi d'application de la loi fédérale sur la protection des animaux (LALPA), la Commune rappelle 2 articles importants liés aux détenteurs de chiens.

Article 30 : Obligation de tenir en laisse

- Sauf bases légales et décisions contraires des communes, les chiens doivent être tenus en laisse: a) dans les localités; b) aux abords des écoles; c) sur les aires publiques de jeux et de sport publics; d) dans les transports publics, dans les gares et aux arrêts; e) sur les lieux publics fréquentés; f) aux abords immédiats des routes à fort trafic ou dépourvues de visibilité; g) à proximité des animaux de rente; h) sur les autres lieux signalés comme visés par une telle obligation.
- Partout ailleurs, les chiens doivent être tenus sous contrôle. Il est notamment interdit de laisser errer des chiens sans surveillance dans les espaces publics et sur les parcelles agricoles

Article 32 : Excréments canins

- Le détenteur du chien a l'obligation de ramasser les excréments de son chien et doit disposer du matériel nécessaire à cet effet.
- Les communes mettent en place le dispositif nécessaire à la collecte et à l'élimination des excréments canins.

Précision communale

Les excréments canins doivent également être ramassés dans les parcelles exploitées par les agriculteurs. Il en va notamment de la santé des animaux et des biens de consommation issus de la production animale.

Mobili'dzons-nous!

Une démarche citoyenne à Saint-Martin

Contexte

Durant le printemps 2019, la Commune de Saint-Martin s'est lancée le défi de réaliser un projet participatif, dans le cadre d'un travail de doctorat mené par Nicole Fumeaux-Evéquoz. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de développement local et vise à proposer des solutions permettant d'améliorer la qualité du vivre-ensemble avec la population locale. De plus, ce travail entre complètement dans les réflexions menées par le Conseil municipal dans le cadre d'une stratégie communale à l'horizon 2030.

Déroulement et projets

Après la mise sur pied de 2 ateliers de l'avenir (phase 1: ce qui ne va pas – phase 2 et 3: rêves et projets concrets), 18 projets ont été mis en avant par les 150 participant-e-s ayant pris une part active aux soirées. Parmi ces 18 projets, une priorisation a été effectuée et 6 ont été conservés et mis en œuvre dans des groupes de travail, composés de citoyennes et citoyens des villages et hameaux de la Commune:

- Communication, information des événements, des services au sein de la commune: accent sur le site Internet de Saint-Martin, promotion de la Commune sur les réseaux sociaux, etc.
- Facilitation des demandes de rénovation pour le patrimoine bâti: accompagnement et aide concernant les procédures de rénovation, incitation à la rénovation par les propriétaires des anciens bâtiments, etc.
- Création de points de collecte des déchets: état des lieux actuel, prise en compte de toutes les couches de la population et des coûts, sensibilisation et responsabilisation des habitants à la gestion des déchets, etc.
- Création d'un poste de coordinateur, responsable des différentes animations: lien avec le tourisme, prise en compte de la cohésion sociale au sein de la Commune, etc.
- Développement d'entreprises, de places d'apprentissage, d'espaces de travail «coworking»: catalogue pour le développement du télétravail, image de la Commune vis-à-vis des entreprises, etc.
- Réaménagement d'anciens bâtiments dont la Commune est propriétaire: accent sur l'ancienne école de Suen, aménagement des locaux de manière efficiente, présentation de modes de financement, etc.

Le Conseil municipal a pris connaissance des résultats le 12 novembre dernier: objectifs de chaque projet, propositions faites par les groupes citoyens et coût financier associé à chaque projet.

La communication des résultats à la population de Saint-Martin ainsi qu'à la presse s'est ensuite déroulée le 29 novembre dernier, par le biais d'une soirée publique. Chacun des 6 projets a ainsi été présenté par les citoyen-ne-s ayant travaillé au développement des diverses propositions. L'écho médiatique suite à cette présentation a été très positif et a permis à Saint-Martin de se positionner positivement en tant que commune de montagne active, avec une population désireuse de s'engager pour la collectivité.

Suite des démarches

Le Conseil municipal de Saint-Martin soutient complètement la démarche et souhaite aller de l'avant avec les différentes propositions présentées par les groupes citoyens. Au vu du travail réalisé et de l'engagement marqué de la population, le processus va se poursuivre avec les groupes de travail engagés, en collaboration avec la Commune.

Actuellement, le travail est plutôt effectué du côté communal, avec une définition des priorités de réalisation des différents projets (échancier) et la recherche active de financements.

Lorsque le Conseil municipal se sera positionné quant aux priorités d'exécution, et dès que la situation le permettra, les groupes citoyens seront à nouveau convoqués dans le but de travailler aux réalisations concrètes. De plus, certains groupes seront également étoffés au niveau de leurs membres.

La mise en œuvre des projets en tant que tels devrait s'échelonner sur une période de 4 ans. Des montants ont d'ores et déjà été engagés dans le budget 2020 de la Commune, notamment pour la rénovation de l'ancienne école de Suen ainsi que pour la refonte complète du site internet de Saint-Martin.

Le Conseil municipal réitère ses remerciements envers les citoyennes et citoyens qui continuent à œuvrer dans les groupes de travail. Cet engagement profite grandement au développement de la Commune.

Cette participation volontaire représente, pour les membres du Conseil, un signal très positif et encourageant dans le cadre du développement de la Commune.

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR !

Ossona – La famille Beytrison vous accueille



Le site d'Ossona est devenu un but de promenade et de séjour fort connu. Depuis l'aménagement de la passerelle de la Grande Combe, des marcheurs de tous horizons s'y rendent. Dès le 1er avril, Stéphanie et David Beytrison de Trogne gèrent l'auberge et les sept gîtes. Dans un contexte particulier (coronavirus), ils s'engagent dans cette expérience avec enthousiasme et détermination.

Quel est votre parcours professionnel ?

SB : J'ai obtenu un CFC d'employée de maison rurale à Château-neuf, puis effectué un apprentissage d'employée de commerce et acquis la patente qui nous permet de gérer l'auberge.

DB : Pour ma part, j'ai été menuisier indépendant durant 25 ans.

Quelles ont été vos motivations ?

DB : C'était un désir partagé. Nous souhaitons depuis longtemps tenir une cabane de montagne, une buvette ou autre. Ma grand-mère paternelle a vécu à Ossona et nous sommes très attachés à ce lieu. Mais le choix s'est effectué en famille, avec nos deux filles qui sont en formation. Amandine (17 ans) est apprentie menuisière et Emilie (16 ans) suit une formation d'assistante en soins.

Comment avez-vous organisé vos tâches ?

SB : David sera au service et moi en cuisine. Une étudiante nous aidera d'abord, puis on verra. Nos deux filles nous donneront un coup de main lors de leurs congés. Amandine collaborait déjà avec Maria et Daniel à l'exploitation agricole.

Quelle est votre priorité ?

DB : Nous sommes désireux de faire vivre ce lieu en harmonie avec tous les intervenants.

Que proposez-vous à vos clients ?

SB : Nous leur proposons une carte avec des mets dont les produits sont locaux : viande du lieu, fromages de la laiterie de

Saint-Martin et d'alpages, légumes du jardin et de Cot-cot Sion, miel de la région... Nous avons divers produits « maison » : salaisons, terrine, rillettes, pain... Tous les jeudis soir, nous proposons la raclette, et un menu le dimanche. Sur réservation, nous préparons la charbonnade, le chapeau tartare ou le cabri au four. Comme menus de saison, nous servons le tzarfion, la brisolée ou la chasse.

Quelle est la période d'ouverture ?

DB : C'est ouvert 7 jours sur 7, d'avril à novembre. Du dimanche au mercredi, de 9h30 à 18h00; du jeudi au samedi, de 9h30 à 22h00. A l'auberge, nous disposons aussi d'une salle de séminaire bien équipée pour environ 50 personnes.

Collaborez-vous avec Saint-Martin Tourisme ?

SB : Oui, bien sûr. C'est important pour la mise en valeur du lieu et divers événements.

De combien de places disposez-vous dans les gîtes ?

DB : Les 7 gîtes sont répartis dans 4 bâtisses entièrement restaurées. Chaque gîte permet de loger 4 à 6 personnes. La proximité de l'auberge est aussi intéressante.

Les restrictions imposées par le coronavirus modifient sans doute votre programme ?

SB : En effet, nous avons prévu une petite fête pour l'inauguration le jour de Pâques et une animation le lundi. Vu les conditions, cela n'a pas été possible. Nous proposerons d'autres événements après la pandémie. Il faut relativiser. Le plus important dans ces moments-là, c'est de préserver la santé de tout le monde, le reste est secondaire.

Nous souhaitons à la famille Beytrison plein succès pour cette nouvelle expérience dans ce lieu qu'elle apprécie tant.

Attribution du mérite sportif, culturel et social

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer, de manière annuelle, le mérite sportif, culturel et social, dans le but de récompenser ou d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou du social.

Critères sportifs

Le mérite d'ordre sportif peut être attribué :

- au sportif qui, à titre individuel, s'est distingué sur le plan cantonal, national ou international ;
- à une société qui, en section ou en groupe, s'est distinguée sur le plan cantonal, national ou international ;
- à un moniteur, à un entraîneur ou à un autre dirigeant de société sportive pour son engagement au service de la société ou pour le couronnement d'une carrière sportive individuelle.

Critères culturels

Le mérite d'ordre culturel peut être attribué à toute personne ou à une société, en section ou en groupe, qui s'est distinguée :

- lors d'une compétition sur le plan cantonal, national ou international ;
- par sa contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel ;
- pour son originalité.

Le mérite peut également être attribué à un dirigeant de société culturelle pour son engagement exemplaire ou pour le couronnement de sa carrière.

Critères sociaux

Le mérite d'ordre social peut être attribué à un individu ou à un groupe qui s'est distingué de manière particulière par un engagement remarqué au service des autres.

Conditions d'obtention

Le mérite sportif, culturel ou social peut être attribué à une personne domiciliée sur la Commune de Saint-Martin ou à une personne originaire de Saint-Martin mais non domiciliée. Il peut être remis exceptionnellement à une personne ni domiciliée ni originaire de St-Martin mais membre d'une société locale.

Informations et annonces de candidatures

Toutes les informations utiles sont décrites dans le règlement disponible auprès de l'administration communale ou sur le site web www.saint-martin.ch > Directives diverses > Règlements communaux. Vous trouverez également à cette adresse le formulaire d'annonce de candidature.

Pour cette 1^{re} édition du mérite sportif, culturel et social, la période prise en considération court du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2020. Le délai pour le dépôt des candidatures est quant à lui fixé au 10 octobre 2020.

A vous, sociétés locales ou clubs sportifs, n'hésitez pas à transmettre à la Commune les mérites sportifs et culturels qui composent vos associations !

L'école de Saint-Martin crée du lien

Les enseignantes de Saint-Martin présentent un projet novateur qui est développé dans notre commune. En effet, l'école de Saint-Martin, pionnière dans le Val d'Hérens, adhère au réseau suisse des écoles en santé.

Conjointement au réseau national, le réseau cantonal d'écoles en santé regroupe les écoles du canton soucieuses de développer de manière durable une politique de promotion de la santé au cœur de leur établissement.

Suite au déménagement des différentes classes dans le nouveau centre scolaire de la Maison des Générations (classes réparties auparavant sur trois sites bien distincts) et afin d'apprendre à vivre tous ensemble, il était important pour les enseignantes, en collaboration avec la direction de l'EPVH (Écoles primaires du Val d'Hérens), de créer un esprit d'équipe porteur et générateur de soutien dans l'école. Le groupe «santé» s'est alors formé dès la rentrée scolaire 2018. Dans un premier temps, rassembler tous les élèves et les enseignantes autour de l'école de Saint-Martin, resserrer les liens, façonner un noyau d'entraide, améliorer le climat de travail et le climat scolaire paraissent des valeurs essentielles pour maintenir et développer une cohésion de groupe.

Grâce à la coordinatrice cantonale, Fabienne Degoumois, le réseau a régulièrement échangé avec l'école. Le projet «Créer du lien» est ainsi né et, dans la foulée, l'école de Saint-Martin a rejoint le réseau d'écoles21 durant l'automne 2018.

Ce n'était que le début d'une aventure ou, plutôt, que le début d'une très belle aventure humaine... Au fil des semaines et des mois, ce sont de petits projets qui ont ainsi vu le jour permettant peu à peu la multiplication des échanges entre les classes (moments de lecture de contes aux plus jeunes, parcours en salle de gymnastique, leçons

de sport à plusieurs classes, goûter des apiculteurs en herbe...). Des projets plus ambitieux ont par la suite émergé, laissant une place plus importante aux élèves afin qu'ils deviennent eux aussi des acteurs au sein de l'école. La réalisation d'ateliers de Noël avec la participation de certains aînés de la commune, la création d'un parcours pour la chasse aux œufs et la dissimulation des précieux œufs de Pâques, la visite au musée Gianadda pour découvrir l'exposition des sculpteurs Rodin et Giacometti, puis les ateliers culinaires et artistiques, en sont quelques exemples.

Actuellement, c'est l'organisation de «La grande lessive de l'école» qui a débuté pour la clôture de l'année scolaire en juin.

L'école de Saint-Martin est donc en route vers une école en santé. Dans cette très belle aventure humaine, les projets sont appelés à continuer de grandir et certainement, dans un avenir proche, à impliquer également la crèche UAPE, les parents ainsi que les habitants de Saint-Martin.

Alors, préparez-vous à créer du lien entre les différentes générations !



« Je jumelage... Tu jumelages... Nous jumelageons... »

Les crèches, nurserie et UAPE de Saint-Martin et de Mont-Noble sont jumelées depuis 4 ans avec la Pouponnière et Pirouette à Sion. Cette relation, établie entre les structures, se concrétise par des échanges socioculturels ou sportifs une fois dans l'année. Chacun essaie de faire découvrir à l'autre une partie de sa réalité.

Bien entendu, parallèlement à ces visites, d'autres structures d'accueil sont aussi rencontrées ponctuellement durant l'année, comme celle d'Evolène, pour un partage et un rendez-vous sympathique entre enfants et adultes.

Laetitia Perren a choisi de laisser les enfants s'exprimer à ce sujet. En partant du principe que c'est encore eux qui en parlent le mieux. Le retour de leurs impressions, mis bout à bout, donne un patchwork croustillant dont la syntaxe laisse parfois quelques surprises, mais c'est « du spontané » !

Aux vacances de Carnaval, après la fête des masques organisée par la Coccinelle, c'est alors la fête de la Neige... sur la neige.

Les adultes appellent ça un « jumelaaaaage » ! Ils compliquent toujours. Bon aussi... c'est des adultes !

Pour nous, c'est : on-va-voir-qui-est-le-plus-rapide !

Pirouette et la Pouponnière, c'est les copains de la plaine. Ils sont comme nous sauf qu'eux, ils ont pas la piste de luge sous les fenêtres. Alors, on les invite et on s'offre une bonne tranche de glisse sur assiette. Et ça c'est du « jumelaaaaaaage » !

A nos assiettes à neige ! Avec nos casques et nos montures, on ressemble à des chevaliers. On descend à fond et on donne tout !

Et hop ! Une descente à la queue leu leu ; une autre en se tenant les mains ; une fois alignés pour faire la course ; une fois en chenille ; une descente à reculons ; une autre à genoux, ensuite on fait l'« étoile » (...)

Trop fort ! Les seuls à la traîne c'est les adultes ! Sur neige, c'est nous les stars ! C'est énorme !

Ceux de la plaine, ils ont moins l'habitude que nous mais ils rient aussi fort que nous !

Même qu'à la fin de la journée, on a tous froid aux dents tellement ça rigole.

Très vite, on fait plus la différence entre ceux d'en bas et ceux d'ici... on a tous les yeux brillants... et après le goûter, on est pire tristes de devoir ranger la journée parce qu'elle est finie.

Mais pas grave. Parce que cet été, c'est NOUS-qu'on-va-descendre-à-SION-pour-le-jumelaaaaaaage.

Les étés passés, on est descendu en car postal, j'étais assis à la fenêtre tout derrière, là où on voit tout d'en haut ! (...)

On a retrouvé les copains d'en bas et on a grimpé la pente des châteaux, les éducatrices ont soufflé dur avec les poussettes 3 et 2 places des bébés.

Ensuite, on a pique-niqué à Valère. Les copains de dehors-à-Sion, ils ont pas tous l'habitude de manger par terre parce qu'ils ont demandé : « elles sont où les tables et les chaises pour s'asseoir ? »

Alors que nous, on avait déjà avalé la moitié de notre pique-nique bien assis sur nos vestes.

Après les jeux des princes et des chevalières sur l'esplanade de Valère, on est allé visiter Tourbillon et sa grande tour. Et ça, les tous grands de l'UAPE, ils ont dit que c'était balèze. Ils disent toujours ça quand ils aiment bien !

Certains étés, on s'est baigné avec eux dans les fontaines du square Roger Bonvin ou on a visité la cathédrale et le musée d'Histoire Naturelle ; on a marché aussi sur les pas de Maurice Zermatten, c'est un monsieur qui écrivait joli et c'est un modzon aussi ! (...)

Souvent, on a terminé la journée en allant à la Place de la Planta qui est une place très importante et très historique pour la ville, car c'est là qu'il y a le grand parc de jeux des enfants. Je crois que c'est pour ça que c'est historique. (...)

En tous cas, le jumelage c'est balèze !

Pour l'équipe d'enfants des Maya'dzons, propos recueillis et mis en forme par Laetitia Perren

Promotion civique

En 2019, ce sont 8 jeunes qui ont atteint leur majorité civique à Saint-Martin. Pour marquer cet événement, la classe 2001 a été reçue par le Conseil municipal le 12 décembre dernier, pour une soirée marquée par la convivialité et le partage.

Les membres de la classe 2001, de gauche à droite sur la photo :

- Mayor Chloé, Suen
- Délitroz Cynthia, Suen
- Morand Baptiste, Suen
- Rossier Thibault, Saint-Martin
- Vuissoz Anaïs, La Lurette
- Quarroz Antoine, Saint-Martin
- Gillioz Nathan, Suen (absent de la photo)
- Roland Baptiste, Saint-Martin (absent de la photo)

Ces jeunes ont maintenant atteint la majorité, celle qui fait d'eux des personnes adultes. Si cette majorité tant attendue donne le droit à certaines libertés, elle confère également des responsabilités à ces nouveaux adultes : assumer la loi, aller voter pour exprimer ses opinions, être responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Tout un programme ! Bienvenue chez les adultes et bonne route !



Stéphanie Bernard et Daniel Gagnon : le bonheur à la montagne



Tous deux viennent du Canada : elle d'une enclave anglophone du Québec, lui d'un village du bas Saint-Laurent. Ils sont infirmiers. Ils se sont rencontrés en Suisse. Depuis l'an dernier, ils habitent à Saint-Martin. Une troisième fille est née en début d'année.

Depuis quand vivez-vous en Suisse ?

SB : Daniel est arrivé en 2004 et moi en 2005. Nous avons d'abord travaillé à Lausanne.

DG : Un collègue d'origine belge habitant la commune m'encourageait à venir en Valais. Nous nous sommes installés à Sierre dans un premier temps, puis l'attrait de la montagne a été le plus fort. Au niveau familial, les conditions étaient bien plus favorables.

Travaillez-vous toujours en plaine ?

SB : Oui, je travaille trois jours par semaine à Monthey, au Service médical scolaire.

DG : Je suis engagé à Promotion Santé Valais (Ligue pulmonaire), à Sion.

Comment appréciez-vous votre nouveau milieu de vie ?

SB et DG : Chacun ayant grandi dans un village, nous retrouvons un contexte de vie agréable. Nous sommes proches de la nature, les enfants vivent dans un cadre sûr et bienfaisant. Néanmoins, une place

de jeu adaptée serait très appréciée. Au fil des saisons, moutons, vaches, biches sont nos voisins. Depuis que nous sommes en Suisse, c'est la première fois que nous passons Noël avec la neige. Les trajets pour aller au travail ne constituent pas un problème.

Comment avez-vous vécu ces premiers mois à Saint-Martin ?

SB et DG : Nous avons été très bien accueillis. Les gens ont fait preuve d'une belle solidarité. Nous avons été bien informés, l'accueil à la crèche et à l'école a été très chaleureux. Kate (en 2H) a été invitée à l'anniversaire d'une voisine peu après notre arrivée et a reçu un tableau de la part de ses camarades de classe

lors du sien. En outre, il y a divers groupements actifs, tant pour les enfants que pour les adultes. Nous avons pris part au carnaval du village, puis à celui de Saint-Léonard avec le groupe local.

Quelles activités avez-vous pratiquées depuis votre arrivée ?

SB : Pour ma part, vu ma grossesse, l'activité a été limitée. J'ai fait des balades et testé le curling à Sion, avec quelques connaissances de la commune. Mais les enfants ont déjà bien profité des nombreuses possibilités d'aller dans la nature. Kate fait du ski, de la gymnastique et a rejoint la fanfare.

DG : Au Québec, j'ai beaucoup pratiqué le ski, j'ai même fait de la compétition. Alors, ici, je trouve des conditions formidables pour cette activité. La famille est inscrite au ski-club local. Je souhaite aussi faire du tir.

Quels sites avez-vous découverts dans la région ?

SB et DG : D'abord, notre vue depuis le balcon est vraiment magnifique. En dessus du village, nous avons apprécié le bisse de Saint-Martin, l'alpage de Loveignoz, le lac du Louché. Plus haut dans la vallée, nous avons découvert Evolène, l'Inalpe à Arbey, Arolla pour le ski notamment. Avec un voisin, j'ai eu (Daniel) l'occasion d'effectuer une randonnée aux cols du Pas de chèvres et de Riedmatten.

Maintenez-vous des contacts avec le Québec ?

SB et DG : Oui, bien sûr. Avant la naissance de Kate, nous y retournions chaque année. Et les parents nous rendent visite une fois par an. Des amis canadiens sont aussi venus en Suisse.